



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°29

DATE DE LA CONVOCATION 09/09/2022	L'an deux mille vingt deux Le seize septembre à dix-neuf heures et quinze minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 09/09/2022	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 8 Absents représentés : 0 Votants : 8	Étaient présents : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Isabelle ROBERT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - Olivier MAUGER Absents représentés : néant Absent : José MATIAS CARVALHO DE MOURA - Sylvain GUICHARD néant Secrétaire de séance : Isabelle ROBERT Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°29 OBJET : Subvention pour le collège de Marines dans le cadre d’un projet pédagogique sur l’année scolaire 2022/2023 (un élève Bellaysien participe à ce projet)	Vu la demande de subvention du collège de Marines nous informant d’un projet pédagogique à Valencia du 26 au 31 mars 2023 sur l’année scolaire 2022/2023 pour les classes de 4eme, nombre d’élèves prévu : 52 dont une élève du Bellay en Vexin. Ce projet pédagogique est de : - favoriser l’accès à la culture, le développement culturel de chaque élève dans le cadre de la découverte du Patrimoine de l’Union Européenne ainsi que du Patrimoine de l’Humanité, UNESCO. - permettre l’appropriation de valeurs européennes communes par la découverte d’un pays européen, de sa population, de son mode de vie et de son patrimoine afin de participer à la construction du futur citoyen européen. - Bien sûr favoriser la pratique d’une langue européenne en donnant du sens aux apprentissages scolaires dans le cadre de la réalisation d’un projet de voyage scolaire et tout en les confrontant à la réalité de la vie en Espagne. - Sensibiliser au « savoir vivre ensemble » pour encourager et favoriser la vie collective (vie de groupe). Le Conseil Municipal propose d’octroyer une subvention exceptionnelle de 100 € au collège de Marines, correspondant au projet pédagogique à Valencia.



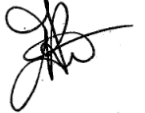
Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



	<p>Mme DUFOUR estime que 100 euros n'est pas assez il faut au moins 200 euros, Mme ROBERT la suit sur cette idée.</p> <p>Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers sur la participation au projet pédagogique à Valencia présenté par le Collège de Marines</p> <p>Accepte à l'unanimité la subvention exceptionnelle de 100 € au collège de Marines correspondante au projet pédagogique à Valencia.</p>
<p>CACHET MAIRIE</p> 	<p>Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 16 septembre 2022</p> <p>EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME</p>
	<p>Le Maire,</p>  <p>Ludovic BAZOT</p>
	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>Isabelle ROBERT</p>